



## INVITATION CONFÉRENCE-DÉBAT

Chère Madame, Cher Monsieur,

Le **Réseau International des Juristes Africanistes de Côte-d'Ivoire (RIJA-CI)** vous convie à leur conférence-débat sur le thème :

### « **Droit et Panafricanisme : Quelles compatibilités pour le développement du continent ?** »

**Samedi 03 Mars 2018**

Dans la salle d'audience de la Cour Commune de Justice et d'arbitrage de l'OHADA  
Abidjan, plateau  
Salle d'audience  
**9h00 – 12h30**

---

#### « **DROIT ET PANAFRICANISME : QUELLES COMPATIBILITÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU CONTINENT ?** »

Le panafricanisme est un mouvement social, politique et culturel majeur qui mobilise depuis la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, tant sur le continent qu'en dehors de celui-ci. Parfois dépeint négativement, ce mouvement social a tout de même su impacter la sphère juridique, contribuant de la sorte à l'écriture du droit africain.

En effet, Les chantres de l'histoire des Etats africains ne tarissent pas d'exemples quant à la relation entre panafricanisme et droit. Parmi ceux-ci, le premier qui puisse être évoqué est le rôle de « terreau » qu'a eu le mouvement dans l'établissement des principes juridiques fondateurs du continent africain, notamment le principe de l'*Utipossidetis*, qui fonde le maintien des frontières coloniales après les indépendances.

Par la suite, l'interaction entre ces deux concepts se poursuit et se perpétue à travers des organisations clairement panafricaines telles que L'OHADA dont les efforts pour l'unification du droit en Afrique sont remarquables.

Finalement, il paraît intéressant d'analyser dans quelle mesure les états africains participent en tant que sujet de droit international à la réforme du système normatif interétatique, qui initialement repose sur des concepts euro-centriques.

La conférence que propose le RIJA CI s'inscrit dans ce sens et propose de faire la lumière sur le concept de panafricanisme avant d'en aborder les aspects récents et les influences sur le droit positif des Etats.

**Le Président**  
Cédric J. SAHIE



## PROGRAMME

- ❑ **9h00** : Accueil et installation
- ❑ **9h30** : Présentation et installation des panélistes par la modératrice, **Madame VANESSA BAH- LEROUX, Juriste**
- ❑ **9h35** : Mot de **Monsieur ROGER CEDRIC JUNIOR SAHIE, juriste au sein du cabinet d'Avocats Pan Associés Paris** et Président du **RIJA-Cote-d'Ivoire**
- ❑ **09h50** : Propos introductifs du **Bâtonnier ABBE YAO, Avocat au Barreau de Côte d'Ivoire, Bâtonnier de l'ordre des avocats de Côte-D'ivoire** Invité d'Honneur

## Interventions

- ❑ **09h55** : «L'interaction entre Droit et panafricanisme dans l'histoire » par **Docteur KANATE Oumar, Spécialiste en Histoire des idées Politiques**
- ❑ **10h15** : « L'Harmonisation du Droit des affaires : Reflet de la pensée Panafricaine ? » par
- ❑ **10h35** : « Le panafricanisme à l'épreuve du Droit International » **Monsieur PIERRE DAGBO GODE MBA, PhD Avocat au barreau de Côte-D'ivoire, Enseignant de Droit, Science Politique et d'économie politique à l'université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan**
- ❑ **11h55** : Questions & réponses
- ❑ **12h30** : Mot de clôture par la modératrice, **Madame VANESSA BAH – Leroux, Juriste**

**Cocktail**